Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260120-20260120_DELIB5-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
En exercice 9
Présents 8
Votants 9

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 20 janvier,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Daniel FOUÉRÉ, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 15/01/2026

PRESENTS : FOUÉRÉ D., FRAGA I., COLIN J.-C., DANIEL R.-M., AMOSALA S., SAMSON J., LECORGNE R., ROUXEL R.
ABSENT EXCUSE : LE DOUJET C. donne procuration à DANIEL R.-M.
SECRETAIRE : AMOSALA S.

20260120 – DELIB5 : PRISES EXTERIEURES

Le Maire présente les devis reçus de AM Energies 22 pour la pose de prises extérieures sur les bâtiments de la mairie et de la salle polyvalente, qui permettront le branchement des décorations de Noël et des décorations et exposants pour les marchés d'été :

Mairie	4 prises + horloge et protection	997,28 € HT
Salle polyvalente	4 prises + horloge et protection	1 198,72 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- valide les devis présentés,
- autorise le Maire à les signer,
- dit que les dépenses seront imputées en section d'investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Daniel FOUERE

MAIRIE DE PLOREC-SUR-ARGUENON
R.F.
(Côtes d'Armor)